

## Consultation publique de l'AEAPP sur la revue 2020 de Solvabilité 2

Tel que prévu par la directive Solvabilité 2, la Commission européenne travaille sur l'évaluation et d'éventuelles révisions des mesures du paquet branches longues introduites dans le cadre du compromis Omnibus 2. Elle doit envoyer son analyse au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne avant la fin de l'année 2020.

La première étape de ces travaux a consisté en l'envoi le 11 février dernier, d'une demande d'avis à l'AEAPP (Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles). Cette demande porte à la fois sur les mesures du paquet branches longues et sur un certain nombre d'autres sujets (formule standard, union des marchés de capitaux, provisions techniques, fonds propres, minimum de capital requis, reporting et information du public, proportionnalité, supervision des groupes, activités transfrontières, sujets macro-prudentiels, et rétablissement et résolution) couvrant ainsi une très large part des aspects de Solvabilité 2. L'AEAPP doit remettre son avis à la Commission européenne en juin 2020.



Dans le cadre de ses travaux, l'AEAPP a lancé une première consultation publique cet été sur son analyse et ses propositions d'évolution des dispositions existantes sur les sujets *reporting* et fonds de garantie. **Une seconde consultation publique sur l'ensemble des autres sujets a été lancée le 15 octobre, avec pour échéance le 15 janvier 2020.** Le document de consultation est disponible sur le site de l'AEAPP<sup>1</sup>. Les parties prenantes sont invitées à se prononcer sur les analyses et propositions de l'AEAPP, notamment au travers de questions formulées dans le document de consultation.

---

<sup>1</sup> <https://eiopa.europa.eu/Pages/Consultation-Paper-on-the-Opinion-on-the-2020-review-of-Solvency-II.aspx>

**En parallèle de cette consultation publique, l'AEAPP a publié une demande de collecte de données<sup>2</sup>, à échéance le 6 décembre 2019.** Celle-ci vise à mesurer les impacts quantitatifs des propositions pour lesquelles les données à sa disposition (à travers le *reporting* régulier) ne permettent pas de mesure précise. Les sujets concernés sont les suivants : correction pour volatilité, extrapolation de la courbe des taux sans risque pour certaines devises, meilleure estimation des provisions techniques, formule standard et solvabilité des groupes. Cette première collecte sera complétée par une nouvelle collecte qui sera lancée en mars 2020 pour évaluer l'impact combiné de l'ensemble des modifications envisagées.

**Les réponses à la consultation publique et la récolte des données de mars 2020 seront essentielles pour que l'AEAPP puisse analyser l'adéquation de ses propositions avec le profil de risque des différents assureurs établis en France et dans les autres pays de l'Espace économique européen.**

---

<sup>2</sup> <https://eiopa.europa.eu/Pages/2020-Review-of-Solvency-II.aspx>